

FAITS SAILLANTS DU PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MAÎTRES DE POSTE DEVANT FOURNIR LE BUREAU DE POSTE

Ce programme est conçu spécifiquement pour les maîtres de poste devant fournir le bureau de poste (Maîtres de poste de la catégorie des groupes et des bureaux semi-urbains)

Tableau des protections

Désignation des garanties	Franchise \$	Montant de garantie
Bâtiment (si applicable)	1,000	Selon la limite demandée
Contenu à usage professionnel (y compris les enseignes extérieures ainsi que le matériel électronique et les supports d'information)	500	\$20,000 (limite plus élevée disponible)
Détériorations immobilières du fait d'un vol	500	10,000
Bâtiments et contenu à des situations nouvellement acquises -90 jours	500	1,500,000
Dispositions légales visant la construction	---	Inclus dans le montant du bâtiment
Contenu en cours de transport ou temporairement situé hors des lieux désignés	500	25,000
Frais de dépollution du sol et de l'eau	500	10,000
Frais de déblai (montant additionnel)	500	25,000
Equipment Breakdown	---	Inclus
Bris d'équipements – substances dangereuses	---	50,000
Surfaces extérieures pavées	500	10,000
Objets d'art	---	25,000
Frais de lutte contre les incendies	500	25,000
Arbres, arbustes et plantes naturelles en plein air	500	10,000
Clés et serrures	500	10,000
Contenu nouvellement acquis – 60 jours	500	50,000
Vitrages extérieurs des bâtiments	500	Valeur à neuf
Perte d'exploitation – Perte réelle subie	---	Perte subie
Pertes d'exploitation – Biens situés hors des lieux assurés (incluant perte d'un services public)	---	25,000
Honoraires professionnels	---	50,000
Documents de valeur	---	50,000
Contrefaçon préjudice - déposants	500	5,000
Tremblement de terre	5% Min 100,000	Inclus
Refoulement des égoûts	2,500	Inclus
Inondation	10,000	Inclus

Règlement sur la base de la valeur à neuf fonctionnelle pour les bâtiments et le matériel.
Protection contre l'inflation applicable aux bâtiments.
Augmentation de 25% du contenu en "période pointe".

Responsabilité Civile Générale

Désignation des garanties	Montant de garantie
Par sinistre	2,000,000
Préjudice personnel / Préjudice de la publicité	2,000,000
Limite globale par période d'assurance	5,000,000
Produits/après travaux par année d'assurance	2,000,000
Frais médicaux – par personne	10,000
Responsabilité locative – par situation	500,000
Sujet à une franchise de 1,000\$ par réclamation pour dommages matériels et blessures corporelles.	

Ce document est fourni à titre de sommaire des garanties. Pour les termes et conditions complets veuillez SVP vous référer au libellé de votre police d'assurance.

Courtier responsable du programme SPCS Insurance Brokers Ltd.

600-359 Kent Street
Ottawa, ON K2P 0R6
Tel: 1-855-432-5118
Télécopie : 613-237-1179



SPCS est un courtier d'assurance spécialisé desservant des organisations canadiennes ayant des activités à l'échelle nationale et internationale. Étant autorisé à transiger à l'échelle du Canada, SPCS est devenu le partenaire de confiance de centaines d'organisations canadiennes. Visitez nous à www.spcs-ins.com

Compagnie d'assurance Aviva Compagnie d'assurance du Canada

250 – 161 Greenbank Road
Nepean, ON K2H 5V6
Tel: 613-235-6775



Aviva Canada Inc., un des assureurs menant le marché canadien au niveau de programmes d'assurance biens et responsabilité civile générale, est une filiale de Aviva plc, le 5e plus important group d'assurance au monde avec plus de 600\$ CAN milliards en actifs et 59,000 employés à travers le monde..

Aviva compagnie d'assurance du Canada et ses compagnies affiliées fournissent une variété de produits et services aux individus et entreprises à l'échelle du pays par l'entremise d'un réseau de courtiers. Visitez nous à www.avivacanada.com